



USAGE DES SOLS

Comprendre les droits et obligations concernant l'usage des sols

PUBLIC CONCERNE

Elus locaux, ou candidat aux élections

PREREQUIS - NIVEAU

Aucun prérequis Niveau Débutant

OBJECTIF PEDAGOGIQUE

Comprendre la réglementation en matière de droit des sols

CONTENU DE LA FORMATION

- ▶ **Module 1 : Déclarations, autorisations et permis** Autorisations d'urbanisme - Instruction : procédure commune - Certificat d'urbanisme
- ▶ **Module 2 : Constructions, travaux et installations**
- ▶ **Module 3 : Droits des tiers** Servitude de clôture - Ecoulement des eaux - Plantations - Servitude de bornage - Droit de passage - Tour d'échelle - Servitudes de jours - Servitudes de vues - Recours - Servitude de cour commune
- ▶ **Module 4 : Recours contentieux** Recours gracieux et contentieux - Délai de recours - Notifications
- ▶ **Module 5 : Infractions au droit des sols** Infractions : pouvoirs du maire
Infractions : recours des riverains - Procédure pénale - Constructions illégales - Branchements

MODALITES D'ACCES

Parcours d'élus fournit des accès ID et Mot de passe à une plateforme LMS (Learning Management System) pour permettre à l'élus d'accéder à des formations 100% en ligne accessibles sur PC, tablette et smartphone

EVALUATION

Entretien de fin de parcours et évaluation par quiz



Code : T8P2

Durée: 4 heures

Prérequis: aucun

Accès à la formation à distance
Individuelle en mode e-learning –
356 € TTC

Options :

Accompagnement 2H
Coaching à distance 300 € TTC

Participation à la Conférence en ligne annuelle : 25 € TTC

